

SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

ABONNEMENTS

Word en Belgique	3 mois, 22.00	6 mois, 40.00	1 an, 75.00
Autres départements	3 mois, 24.00	6 mois, 42.00	1 an, 78.00
Belgique	3 mois, 24.00	6 mois, 42.00	1 an, 78.00
Union Postales Tarif A.	3 mois, 26.00	6 mois, 44.00	1 an, 80.00
Tarif B.	3 mois, 28.00	6 mois, 46.00	1 an, 82.00

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ANNONCES

ROUBAIX : 68 à 74, Grande-Rue. Tél. 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

SIROP BERTON
réservé
aux grandes personnes
Le flacon : 9 fr. 00
(impôt compris)
Pharm. du Progrès
163, GRANDE-RUE, 163
ROUBAIX

BILLET PARISIEN
L'ÉCHEC D'HITLER
(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 22 NOVEMBRE (Minuit).
Hitler donnera mercredi au président Hindenburg la réponse à l'offre conditionnelle que celui-ci lui a faite. Le chef nazi repousse les conditions mises par le Président à l'accession au pouvoir du parti national-socialiste. Par contre, il offrira au maréchal Hindenburg de constituer un Cabinet autoritaire, gouvernant l'Allemagne en vertu de l'article 48 de la Constitution de Weimar, c'est-à-dire par décrets-lois et en procédant à la dissolution du Reichstag au cas probable d'une opposition parlementaire.

Cette offre sera certainement repoussée par le président Hindenburg, qui n'a offert le pouvoir à Hitler qu'après, précisément, de avoir la dernière chance qui restait de ne pas renvoyer le nouveau Reichstag. S'il faut un dictateur, ce n'est pas à Hitler que le vieux maréchal confiera ce rôle. Il préfère que le général von Schleicher ou tout autre personnage en qui il aura mis sa confiance assure selon les idées qu'il se fait du gouvernement.

Ainsi, l'intermède ouvert par l'offre présidentielle au chef nazi se termine comme il était aisé de le prévoir. Le Président n'a jamais éprouvé à l'endroit de l'aventurier tyrolien que des sentiments de défiance extrême. Il avait pu surmonter sa répugnance en lui proposant de rechercher une base parlementaire. Devant l'impuissance du chef nazi à trouver une majorité, il reprend sa parole et revient à ses gouvernements autoritaires indépendants des partis.

Il reste toutefois à se demander si la démonstration que le maréchal Hindenburg comptait faire devant le peuple allemand aura été comprise comme il le voudrait qu'elle le fût. Cette crise ministérielle ne fera que creuser davantage la fossé qui existe entre le Président et les partis extrémistes, sans pour cela lui assurer les concours des partis moyens. Le prochain cabinet risque d'être encore plus isolé dans le pays que ne l'était le précédent. Et la crise de régime, latente en Allemagne depuis des mois, pourrait bien éclater plus vite qu'on ne le pense.

La Conférence économique mondiale se réunira en mai

Genève, 22 novembre. — Ce matin s'est réuni, sous la présidence de Sir John Simon, le Comité du Conseil, chargé de suivre les travaux préparatoires de la future conférence économique de Londres.

Il a été décidé de convoquer pour janvier les experts de la Commission préparatoire.

Ces experts présenteront un rapport à la session de janvier du Conseil de la Société des Nations.

La conférence économique pourrait donc se réunir au plus tôt en mai prochain.

M. Mac Donald va devoir se reposer

Londres, 22 novembre. — Il se confirme que l'état de santé du premier ministre laisse à désirer.

Bien que dans les milieux officiels on ne témoigne aucune inquiétude immédiate sur les conséquences que peut avoir pour le chef du gouvernement un surmenage de plusieurs mois, on ne reconnaît pas moins que M. Mac Donald se trouve actuellement très fatigué et qu'un repos de quelques semaines lui est nécessaire.

Aucune décision, dit-on, n'a encore été prise par le premier ministre, auquel ses médecins conseillent soit un séjour prolongé à la campagne, soit une croisière en Méditerranée.

M^e de Saint-Auban est élu bâtonnier du barreau parisien

Paris, 22 novembre. — Cet après-midi, à la séance de la Société des Avocats, M. de Saint-Auban a été élu bâtonnier du barreau parisien.

Dans les jardins du palais d'Euxinograd

Avranches, 22 novembre. — Au village de la Loye, au Grand-Celland, près d'Avranches, le ménage Delanoë a tué, à la suite d'une discussion, M. Léon Anfray, 85 ans, cultivateur en chaumes, père de M^{lle} Delanoë.

Les époux criminels, deux journaliers agricoles, ont ensuite pendu dans un bois voisin, leur propre fille, âgée de 5 ans, qui avait assisté au drame, et dont ils craignaient les révélations. Le double crime, commis il y a quinze jours, n'a été découvert qu'aujourd'hui; les deux époux ont été arrêtés.

LES PROJETS DE L'AVIATRICE MOLLISON

Londres, 22 novembre. — On annonce que Mme Mollison a décidé de tenter de battre le record de durée du vol Le Cap-Angleterre, vers le milieu de décembre, dans un avion biplan.

LETTRÉ DE BRUXELLES
L'ACTION CATHOLIQUE SUPRÊME ESPÉRANCE
(DE NOTRE CORRESPONDANT PARTICULIER)

BRUXELLES, 22 NOVEMBRE 1932.
M. Fernand Deschamps, professeur à l'Université de Louvain, un de nos sociologues les plus avertis et dont l'esprit chrétien se penche avec une compassion sincère sur la misère humaine, publie dans Le Vingtième Siècle une remarquable étude sur la situation générale. Bien qu'inspirée par le devoir électoral du moment, elle n'est point électoraliste. Elle pose le problème social et politique plus haut que les disputes des hommes. Elle le place sur le terrain des principes éternels et c'est à la lueur de ceux-ci que l'auteur recherche et propose le remède, non point passager ou transitoire, mais définitif.

La consultation électorale est un erreur dans les conditions politiques, financières et économiques actuelles, remarque le savant professeur; mais la guerre scolaire est une faute plus grave encore.

« Le grand leit de la lutte actuelle, ajoute-t-il, c'est que les libéraux et les socialistes se sont entendus, sans le savoir, dans le monde, sur une question qui, pour nous, est essentielle: la destruction de l'enseignement libre. »

Par là se dévoile aux yeux de tous, de ceux du paysan flamand comme de l'ouvrier wallon, ce que beaucoup savaient depuis longtemps. Le socialisme est l'anti-religion du peuple, comme le libéralisme est l'anti-religion de la bourgeoisie.

« Le libéralisme et le socialisme ont la même conception de l'homme, du monde et de la civilisation. On accuse les socialistes d'avoir inventé le matérialisme économique. »

« C'est faux, remarque M. Deschamps. Ce matérialisme économique, ce sont les bourgeois libéraux qui l'ont découvert, propagé, et qui en ont infecté le mouvement ouvrier à son origine. »

En matière scolaire, les libéraux veulent le monopole de l'enseignement par l'Etat. « C'est la forme de socialisme la plus odieuse qui soit: le socialisme intellectuel. » En effet, si l'enfant doit appartenir à l'Etat, n'est-ce pas la doctrine du communisme, telle qu'elle est appliquée atrocement en Russie? Au fond, pour les libéraux comme pour les socialistes, le véritable ennemi, c'est le catholicisme. La Belgique, après la guerre, a connu quelques années de trêve. Cette trêve est rompue, en pleine crise intérieure et en pleine crise extérieure.

« Quand on s'agit de l'Etat, M. Deschamps, on s'agit d'arriver à l'Etat aigle, on ne les surmontera pas par des recettes de charlatan ou les expédients de politicien. Il faudra aller jusqu'à la racine du mal. »

C'est alors que les catholiques devront être prêts à offrir leurs doctrines, leurs concours et leur dévouement. Et comment? M. Deschamps répond:

« Il nous faudrait renoncer, une fois pour toutes, à chercher chez nos adversaires autre chose que des vérités de détail et des appâts d'occasion. »

« Bref, il nous faudrait sur toutes les questions intellectuelles, sociales, politiques qui se posent, non seulement à notre chère patrie, mais à l'humanité agonisante, apporter des solutions nettement chrétiennes. Pour cela, bien entendu, nous avons à prendre conscience de ce que la religion que nous professons des livres demande de nous. Il nous faut réapprendre à vivre un catholicisme intégral. Et, chose plus difficile encore, nous devons à respecter toutes les questions qui divisent l'humanité, à la lumière de la philosophie catholique. »

« Euvre de longue haleine, certes; mais elle est déjà commencée, avec toutes les organisations d'action catholique. Il faut que les catholiques unissent pour se défendre. »

Et M. Deschamps termine son étude par ce conseil qui rejoint par sa noblesse et sa vérité les enseignements du Christ: « Les libéraux ont essayé de la liberté, et ils ont échoué. Reste la fraternité: Si nous essayons d'en faire notre symbole: La fraternité humaine et chrétienne sous la paternité de Dieu! » S...

M. Roosevelt est arrivé à Washington et a conféré avec M. Hoover

Washington, 22 novembre. — M. Roosevelt est arrivé, à 15 h. 30, à Washington, où les acclamations de la foule qui l'ont accueilli, révélaient sa popularité. Il s'est rendu immédiatement à la Maison-Blanche, où il a conféré aussitôt avec M. Hoover, en présence du secrétaire du Trésor, M. Mills et du professeur Moley.

Un journalier et sa femme avaient tué le père de celle-ci et pendu leur fillelette

Avranches, 22 novembre. — Au village de la Loye, au Grand-Celland, près d'Avranches, le ménage Delanoë a tué, à la suite d'une discussion, M. Léon Anfray, 85 ans, cultivateur en chaumes, père de M^{lle} Delanoë.

Les époux criminels, deux journaliers agricoles, ont ensuite pendu dans un bois voisin, leur propre fille, âgée de 5 ans, qui avait assisté au drame, et dont ils craignaient les révélations. Le double crime, commis il y a quinze jours, n'a été découvert qu'aujourd'hui; les deux époux ont été arrêtés.

Hitler s'est vu contraint de repousser les conditions mises par le président Hindenburg à sa nomination comme chancelier



DU BALCON DE SON HÔTEL, HITLER RÉPOND AUX ACCLAMATIONS DE LA FOULE.

Berlin, 22 novembre. — La réponse que M. Adolf Hitler fera remettre, à midi, au président Hindenburg, contiendra un refus d'accepter les conditions qui ont été posées par le président à la constitution d'un Cabinet parlementaire.

Cette réponse qui sera longue, revendra par point les différentes conditions posées, en expliquant de façon précise pour quelles raisons le chef du parti national-socialiste les repousse.

M. Adolf Hitler fera, par contre, dans cette lettre au président d'Empire l'offre de constituer un Cabinet présidentiel autoritaire, disposant des pouvoirs de l'article 48 et étant en mesure de dissoudre le Reichstag s'il était nécessaire.

La décision du chef national-socialiste de répondre en ces termes au président d'Empire, a été prise à la suite de délibérations orales, au cours desquelles certains lieutenants de M. Hitler avaient demandé un rejet pur et simple des conditions imposées par le président.

Le texte de la réponse a été élaboré par un comité de rédaction, présidé par M. Wilhelm Fricke, président de la fraction national-socialiste du Reichstag.

Il ne fait aucun doute que le président d'Empire, en recevant la lettre de l'offre de M. Adolf Hitler de constituer un Cabinet présidentiel autoritaire.

Dans ces conditions, l'intermède Adolf Hitler peut-être considéré comme clos.

L'enquête sur l'attentat d'Ingrandes

Nantes, 22 novembre. — Les vérifications ordonnées par M. Ducloux, à propos de la manifestation autoritaire de dimanche dernier, portent surtout sur l'emploi du temps des sympathisants avérés du mouvement autoritaire pendant la journée de dimanche.

La plupart d'entre eux avaient été suivis et gardés à vue, du moins eût-ils été surveillés de très près. Aucun n'a pu y échapper. Ce n'est donc pas parmi eux qu'il faut chercher les complices de l'attentat.

Restent les dissidents de leur mouvement ou plus exactement ceux qui ne se réclament de leur idéal que pour couvrir de troubles agissements. Ceux-là sont loin d'Angrès, loin même de Rennes.

Les propagandistes en France de mouvements inspirés d'un mot d'ordre venant de l'étranger ont, en effet, des agents installés à demeure dans une calme cité médiévale des confins de la Bretagne. Là peut-être découvrira-t-on la vérité.

En ce qui concerne les lanternes rouges, le patient et obscur labeur des inspecteurs dans tout le pays d'Anjou, permet d'affirmer avec une certitude presque absolue, qu'aucun commerçant n'a vendu ces jours derniers trois lanternes de ce modèle à un individu. Or, celles qui furent retrouvées sont neuves.

On objectera qu'elles ont peut-être été acquises par trois individus différents. Mais les criminels les plus avisés pensent-ils toujours à tout?

Les anciens collaborateurs du général Primo de Rivera comparaissent devant un tribunal parlementaire

Madrid, 22 novembre. — L'ex-palais du Sénat est aujourd'hui le théâtre du grand procès des responsabilités politiques du coup d'Etat de la dictature.

A 9 h. 15, les accusés prennent place sur les bancs qui leur sont réservés. Ce sont : les généraux Muro, Cobo, Calvo, Saro, Aizpuru, Federico Béranger, inculpés de complicité dans le coup d'Etat du 13 septembre 1923; les généraux Magaz, Gomez Jordana, Mislens, Hermosa, Ojeda de Los Reyes, Navarra, Vallespina, Ardasz, Mayardis et Cornejo, qui ont été ministres pendant la dictature.

Sur le banc des accusés, ont pris place également deux civils, MM. Ponte et Castedo, qui ont été, eux aussi ministres dans le gouvernement du général Primo de Rivera.

Sur une estrade, face aux accusés, le tribunal, qui composent vingt et un députés, appartenant à tous les groupes de la Chambre et que préside M. Franchy Boas, ancien procureur général de la République, prend place.

Trotsky passe à Paris et à Dunkerque et s'embarque pour Copenhague

Paris, 22 novembre. — M. Trotsky, venant de Lyon, est arrivé ce matin à Paris à 6 h. 35 par la gare de Lyon.

L'ancien commissaire du peuple, qui voyage en seconde classe, avec sa femme et ses secrétaires, est resté un quart d'heure environ dans son compartiment, tandis que sur le quai un secrétaire veillait à faciliter sa descente de train pour qu'elle passât le plus possible inaperçue.

Enfin, vers 6 h. 50, on vit M. Trotsky immédiatement suivi de sa femme, gagner en toute hâte le fond de la gare, faire le tour du bâtiment occupé par les services des messageries, et s'installer dans une voiture à l'intérieur de laquelle, au préalable, les rideaux avaient été baissés. Les photographes n'eurent que le temps de braquer leurs objectifs, sur la voiture, tandis que celle-ci filait rapidement vers la sortie de la gare.

LE DÉPART DE PARIS

M. Trotsky a quitté Paris, à 8 h. 15 se rendant à Dunkerque où il s'embarquera pour le Danemark.

C'est vers 8 heures que Mme Trotsky entourée de nombreux inspecteurs de la Sûreté générale a gagné le wagon de 2^e classe en queue du train, dans lequel deux compartiments ont été réservés pour M. Trotsky.

L'arrivée de Mme Trotsky, vêtue d'un tailleur beige foncé, coiffée d'une toque de même couleur, passe pour ainsi dire inaperçue.

Enfin, quelques minutes avant le départ du train, M. Trotsky, débouchant du fond de la gare, également entouré de nombreux inspecteurs, peut échapper de la presse et à l'objectif des reporters photographiques.

Les stores du compartiment occupé par M. Trotsky sont soigneusement tirés comme l'étaient ceux de la voiture qui l'attendait à la gare de Lyon.

A 8 h. 15, l'express de Dunkerque s'ébranle, quittant rapidement la haute marquise vitrée des grandes lignes.

A DUNKERQUE

C'est à midi dix, que le train de Paris est arrivé en gare de Dunkerque. On ne remarquait sur les quais que quelques journalistes et de nombreux policiers.

Resté dans son compartiment jusqu'au moment où, le quai ayant été désigné, on l'invita à monter dans le train maritime. M. Trotsky franchit rapidement les quelques mètres qui le séparaient de son compartiment. Il y prit place, suivi de sa famille et de ses trois secrétaires.

L'un de ces derniers vint trouver les journalistes et leur remit la note suivante:

« Messieurs, je suis en train de quitter la France, que d'ailleurs je n'ai fait que traverser, pour aller au Danemark. Ce court voyage n'a fait que renouveler et rafraîchir mes impressions sur ce pays de vieille culture et de travail tenace. J'évite les interviews politiques, pour ne pas compliquer la question technique des visas par des divergences d'opinion qui gardent toujours leur importance. Les autorités françaises auxquelles j'ai eu affaire pendant ce court voyage, se sont acquittées de leur devoir avec beaucoup de tact. »

22 novembre 1932. Léon Trotsky.

Le train s'arrêta quelques minutes plus tard. Rapidement, regardant à droite et à gauche les ouvriers qui le dévotaient, M. Trotsky s'embarqua sur le paquebot Berthoff et pénétra dans l'une des cinq cabines qui avaient été retenues pour la « famille Chavigny ».

A 13 h. 30, le paquebot largua les amarres à destination de Copenhague.

LES ESSAIS DE L'ARC-EN-CIEL

Le Bourget, 22 novembre. — L'avion bi-moteur Arc-en-Ciel, de Comandant piloté par l'aviateur Dubouché, a quitté le Bourget ce matin, à 6 h. 18, pour effectuer un essai de six heures sur le parcours Paris-Calais-Lyon et retour.

Le capitaine Dubouché, qui fera partie de l'équipage de l'Arc-en-Ciel, est parti de Paris à 6 heures, à bord de l'appareil qui effectuera aujourd'hui le premier de la série de trois vols préparatoires. L'Arc-en-Ciel est resté au Bourget, à 12 h. 45.

La Chambre poursuit l'examen de la loi sur la propriété commerciale

Paris, 22 novembre. — La Chambre a discuté mardi matin le projet de loi sur la propriété commerciale, projet qui revient au Sénat modifié pour la seconde fois.

M. Henri Tasso espère qu'on en terminera cette fois. La Commission du Commerce, écartant tout ce qui pourrait être un privilège pour les commerçants, mais représentant quelques garanties pour les locataires, n'est pas satisfaite et accepte l'extension au locaux accessoires de la proposition du Sénat concernant les droits de reprises aux anciens combattants et veuves de guerre réarmées, la suppression des offres de tiers. Le désaccord subsiste sur certains points.

L'orateur expose ces points: Offre de tiers, indemnité à verser au locataire évacué, possibilité pour le propriétaire d'être relevé de la location qu'il a occupée pour inobservation de prescriptions relatives au droit de réponse pour reconstruction et, enfin, sur l'intervention possible du propriétaire en cas de sous-location.

Le rapporteur demande le vote. M. Cassin approuve en faisant, toutefois, quelques réserves.

M. René Renoult espère que l'accord pourra se faire entre les deux Assemblées et qu'un statut égal pourra enfin être établi. Il fera son possible. Il fait quelques remarques sur certains articles.

La discussion est renvoyée à 15 h. La séance est levée à midi 10.

L'après-midi la séance est reprise à 15 h, sous la présidence de M. Yvon Delbos. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi sur la propriété commerciale.

M. Evain, député de Paris, insiste pour que l'on vote vite le projet de loi. Il faut donner un apaisement au monde des affaires. Or, il y a 66 amendements qui risquent de retarder le vote de la loi. Il faut arriver à un résultat de conciliation dans l'intérêt du pays.

M. Jardi, député de Paris, soutient un amendement à l'art. 1^{er}. Cet article étend le bénéfice de la loi aux locaux accessoires loués par le même propriétaire.

L'amendement combattu par le Gouvernement et la Commission, est mis aux voix par scrutin et adopté par 300 voix contre 220.

M. Garohery propose une autre addition ainsi conçue: « Un droit de priorité de renouvellement du bail est reconnu au locataire occupant. » Cette addition combattue par le Gouvernement et la Commission est mise aux voix par scrutin et adoptée par 200 voix contre 150.

M. Lefas demande la disposition d'un amendement de M. Chamamont qui est adopté à mains levées. La suite de la discussion est renvoyée à vendredi. Séance suspendue à 18 h. 05.

Fonctionnaires actifs ou fonctionnaires sédentaires ?

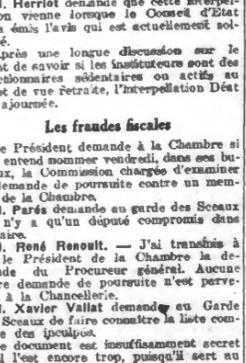
La séance est reprise à 18 h. 20.

Le Président fait connaître que la Chambre a décidé de fixer, aujourd'hui la date de la discussion de l'interpellation de M. Marcel Déat sur la situation faite à de nombreux fonctionnaires et en particulier aux instituteurs par le mouvement du novembre du régime de l'administration publique qui les place, pour la retraite, dans la catégorie B (fonctionnaires sédentaires).

M. Herriot demande que cette interpellation vienne lorsque le Comité d'Etat aura admis l'avis qui est actuellement sollicité.

Après une longue discussion sur les amendements de M. Chamamont qui est adopté à mains levées, la suite de la discussion est renvoyée à vendredi. Séance suspendue à 18 h. 05.

EN ATTENDANT : LE « RÉGIME HUMIDE » EN AMÉRIQUE...



(Ph. Manuel Frébourg.)

En Italie, un meurtrier amnistié est assassiné

Rome, 22 novembre. — Un certain Raffaele Parcellis, condamné pour meurtre à 30 ans de prison et en ayant accompli 21, avait été récemment amnistié.

Aussitôt libéré, il se rendit à Giuliano, son pays; lorsqu'un tira sur lui un coup de fusil et le malheureux fut tué devant sa femme et ses enfants qui l'avaient vu de loin venant à sa rencontre.

A Noyelles-sous-Lens un Polonais tue un garde-champêtre et tire sur les gendarmes

Paris, 22 novembre. — Un drame s'est déroulé à Noyelles-sous-Lens. Le garde-champêtre, M. Marcel Duclaux-mortier, 37 ans, au service de la commune depuis 1925, marié et père de deux enfants, se trouvait dans la cité des mines de Courrières, où il opérait le recensement des pièces-voitures. Il allait pénétrer chez M. Jean Priot, aide-comptable, lorsqu'il se trouva en face d'un individu de nationalité polonaise qui s'était introduit chez M. Priot.

Le policier demanda au Polonais ses papiers, mais l'autre protesta et se dirigea vers la sortie. Le garde le suivit, mais le Polonais se retourna et menaça le garde de la mort.

M. Duclaux-mortier n'étant pas armé, recula. Le Polonais saisit un pistolet automatique et fit feu dans sa direction. Le garde-champêtre, atteint à la tête, s'évanouit, tué net.

Les gendarmes, avertis, se lancèrent à la poursuite de l'assassin, sous les ordres du capitaine Genas. Le criminel s'était dirigé vers Sallaumines.

Pressé par des gendarmes et par des passants, il se réfugia au N° 48 de la rue de Courrières, chez le mineur Jean Nowak. Celui-ci était au travail et sa femme était seule, avec ses enfants.

Elle se réfugia chez des voisins, tandis que les gendarmes assaillaient la maison et, pour intimider le bandit, tiraient plusieurs coups de revolver dans la direction de la chambre où il avait dû se réfugier.

Le Polonais riposta et le siège continua de 16 à 20 h, pour obliger le bandit à se rendre. L'assassin tira une quinzaine de coups de revolver et les gendarmes firent usage de leurs munitions.

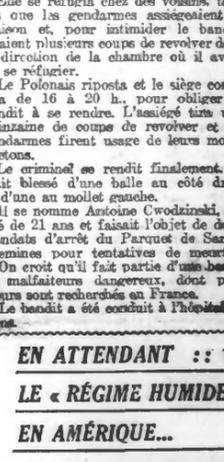
Le criminel se rendit finalement. Il était blessé d'une balle au côté droit et d'une au mollet gauche.

Il se nomme Antoine Cwodzinski, est âgé de 21 ans et faisait l'objet de deux mandats d'arrêt du Parquet de Sarre-les-Bains pour tentatives de meurtre.

On croit qu'il fait partie d'une bande de malfaiteurs dangereux, dont plusieurs sont recherchés en France.

Le bandit a été conduit à l'hôpital de Lens.

Un nouveau moyen de traction sur l'eau



(Mondial photo Press)